

RECRUTEMENT D'UN TECHNICIEN DE RIVIERE

POSTE ½ TEMPS - DUREE DE 6 MOIS DANS LE CADRE D'UN CONGE PARENTAL

FICHE DE POSTE

Titre : **TECHNICIEN DE RIVIERE**

Rattachement hiérarchique : Le Président du Syndicat Intercommunal pour l'Entretien et l'Aménagement de la Brenne et de ses affluents.

Qualification

Catégorie	B
Grade	Technicien principal de 2 ^e classe
Echelon	1

MISSIONS:

Mise en œuvre de la politique de préservation de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne en application de son SDAGE visant à l'atteinte du bon état écologique tel que prévu par la Directive Cadre sur l'Eau. Il est en particulier demandé la réalisation des programmes pluriannuels pour la restauration et l'entretien de la Brenne et de ses affluents selon le Contrat Territorial signé.

ACTIVITES PRINCIPALES

Principales :

- ☐ Réaliser les plans d'actions définis pour réhabiliter entretenir et préserver les milieux aquatiques.
- ☐ Evaluer la situation des milieux humides et dresser des bilans.
- ☐ Proposer des actions aux élus, à l'Agence de l'eau, au Conseil Général, au Conseil Régional, aux riverains.
- ☐ Planifier les travaux.
- ☐ Réaliser les consultations et appels d'offres.
- ☐ Suivre des chantiers et la réception des travaux.
- ☐ Etablir des plans de financements et des demandes de subventions.

Secondaires :

- ☐ Suivre les évolutions budgétaires et participer à son élaboration.
- ☐ Conseiller et assister les élus.
- ☐ Accompagner la gestion administrative et juridique du syndicat.
- ☐ Assurer la communication (plaquettes, visites, animations,...).
- ☐ Assurer la relation avec les administrations et les riverains.
- ☐ Assurer la représentation du syndicat, en promouvoir l'image.

De remplacement :

- ☐ Assurer la représentation du syndicat, en promouvoir l'image.

FICHE DE POSTE

COMPETENCES REQUISES

Savoir :

Connaissances générales ou spécifiques à posséder

- ☐ Connaître globalement les milieux naturels, de leurs équilibres relatifs.
- ☐ Connaître la réglementation en matière de gestion de l'eau, de gestion des cours d'eau et des ouvrages qui s'y trouvent.
- ☐ Maîtriser l'outil informatique.
- ☐ Avoir de bonnes qualités rédactionnelles (orthographe, syntaxe) et un esprit de synthèse.
- ☐ Etre à l'aise à l'oral (contact humain, réunions publiques).
- ☐ Savoir s'adapter aux situations.
- ☐ Connaître le terrain.

Savoir-faire :

Maîtrise d'outils et de méthodes dans des contextes spécifiques

- ☐ Conduire un projet en associant des personnes d'origines et de compétences diverses.
- ☐ Gérer la charge au quotidien et les priorités. Intégrer la notion de service au public.
- ☐ Animer et savoir convaincre du bien fondé des actions menées.

Savoir être :

Attitudes et comportements souhaitables

- ☐ Etre à l'écoute des administrés.
- ☐ Etre réactif mais choisir des solutions durables.
- ☐ Etre rigoureux.

Savoir apprendre :

Compétences à acquérir dans le cadre de l'évolution ou de l'actualisation des techniques

- ☐ Suivre les évolutions de la profession et de la société.
- ☐ Acquérir les nouveaux outils ou nouvelles méthodes de travail.

Faire savoir :

Compétences en matière de transmission du savoir

- ☐ Avoir un rôle de formateur.

PARTICULARITES DE LA FONCTION

Contraintes :

Incidents astreintes

- ☐ Disponibilité pour faire face aux demandes.

Champ des relations :

Relations diverses internes ou externes

- ☐ En interne : Tous les services des mairies.
- ☐ En externe : Parties intéressées (administrations, sous-traitants, fournisseurs,...).

Perspectives d'évolution :

Evolution envisageable à la sortie du poste

- ☐ Possibilité de porter à plein temps l'ensemble de l'action technique du syndicat, y compris le volet pollutions diffuses en cours d'élaboration.

NIVEAUX REQUIS

Ce poste nécessite de solides compétences techniques acquises dans l'enseignement supérieur à un niveau minimal de bac + 2. En outre, les parts d'autonomie et de responsabilité associées au poste impliquent une aisance à l'écrit et à l'oral. Il est nécessaire d'avoir son permis de conduire.

CONTRAT DE TRAVAIL

Ce poste, basé à Château-Renault, intervient dans le cadre d'un congé parental à mi-temps pour une durée de 6 mois. La durée du travail est de 35 heures par quinzaine à définir en relation avec le technicien en place, notamment pour la transmission des dossiers.

RENSEIGNEMENTS

Monsieur Georges MOTTEAU – Président du Syndicat Intercommunal pour l'Entretien et l'Aménagement de la Brenne et de ses affluents – 06.84.16.57.32

Monsieur Fabien LANGUILLE – Technicien de rivière – 02.47.55.81.67